

DIRECTION GENERALE DES DOUANES



19 NOV 2014

NOTE D'INFORMATION N° 341 / MMB/DGD/DU

Objet : Mode opératoire du dédouanement des véhicules aux bureaux frontières dans Sydam World.

Réf : Note d'information N° 316/DGD/ DU 31/10/2014

Afin de faciliter la prise en charge de la mise à la consommation des véhicules aux bureaux frontières dans le SYDAM WORLD, j'ai l'honneur de faire connaître à l'ensemble du service et des usagers les recommandations suivantes tenant lieu de mode opératoire :

I. DELIVRANCE DE DOCUMENT CIVIO DARRV

• **Saisie du CIVIO**

- Au vu des documents afférents au véhicule, l'agent habilité du service de la DARRV du bureau frontière procède à la création d'un document CIVIO DARRV dans le Sydam. Des zones de saisies obligatoires aideront à remplir le document CIVIO. Le numéro de châssis doit être obligatoirement saisi en majuscule.

• **Validation du CIVIO**

A la validation du document CIVIO, un numéro est généré par le SYDAM, sous le format : **D+Bureau+AAAA+N° enregistrement.**

Ce numéro sera communiqué au déclarant par l'agent de la DARRV. Le déclarant pourra consulter le CIVIO DARRV, pour son apurement.

II. GESTION DE LA DECLARATION EN DETAIL AUX BUREAUX FRONTIERES

- **Saisie de la déclaration**

Le déclarant établit sa déclaration de mise à la consommation directe(4000) en saisissant le code additionnel (OVF).

Les documents joints suivants sont demandés :

- 6027 Numéro CIVIO DARRV
- 6022 Numéro de châssis(en majuscule)

Un contrôle sera fait sur le numéro de châssis, au bureau CIAB6 ; Il importe en conséquence de bien le saisir.

- **Passage en douane**

Les bureaux de douane font la recevabilité en faisant le DPOD.

Après contrôle, si la valeur déclarée est conforme à celle portée sur la déclaration, le service délivre le BAE.

III. GESTION DE LA DECLARATION EN DETAIL AU GUICHET

- **Redressement de la déclaration par les services**

Cette opération est faite par les services de douane pour rattacher le document CIVIO SICTA à la déclaration. Elle permet de liquider le montant différentiel qui pourrait exister.

- **Délivrance du Bon de Sortie**

Le chef de Bureau du Guichet Unique Automobile édite le Bon de Sortie, après le redressement.

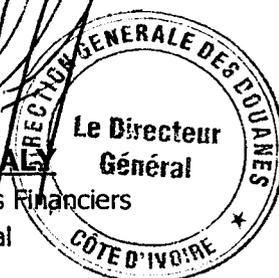
IV. IMMATRICULATION AU GUICHET

Muni de son Bon de Sortie et de sa déclaration, le déclarant poursuit la procédure

J'attache du prix au strict respect de la présente et toute difficulté d'application me sera signalée d'urgence.

Le Directeur Général des Douanes

Col. Major Issa COULIBALY
Administrateur Général des Services Financiers
Officier de l'Ordre National



Ampliations :

- MPMB/CAB
- MCAPPME
- Ministère du Transport
- Syndicat des Transitaires
- FNISCI
- Webb Fontaine
- Toutes Directions Douanes
- SICTA
- CI Logistique